

Parc naturel régional de la Haute Vallée de Chevreuse

Révision de la Charte - 15 mai 2009

LISTE DES ETUDES COMPLEMENTAIRES AU DIAGNOSTIC TERRITORIAL

De fin 2007 à mi-2009, plusieurs études ont été menées sur les 62 communes du périmètre afin d'approfondir certains domaines de connaissance sur le territoire.

Ces nouveaux éléments de connaissance ont été exploités pour la réalisation du rapport de charte et en particulier pour l'élaboration du Plan de Parc.

Les études complètes sont consultables dans le CD joint

PATRIMOINE NATUREL

- Enjeux globaux pour le territoire du PNR étendu à 62 communes

Les études complémentaires sur le patrimoine naturel du Parc ont pour objectif (1) d'en évaluer la qualité sur le territoire d'étude, au niveau local, régional et supra régional, (2) de caractériser le niveau d'importance, en termes de patrimoine et d'enjeux, du territoire par rapport à la Région et de chacune des communes dans l'ensemble du périmètre d'étude, (3) de permettre de dégager les grands enjeux à inscrire dans la charte et le plan de Parc, qui déboucheront sur des actions et des protections, (4) de poser les bases d'un état zéro homogène dans le temps et l'espace, qui ait valeur de référence, qui soit reproductible et statistiquement représentatif.

Les 13 « groupes biologiques » étudiés ont été choisis en fonction de leur relative bonne connaissance à l'échelle régionale pour permettre les comparaisons, des spécialistes existants et disponibles, de leurs valeurs de bio-indication de l'état de conservation des espaces, des données existantes, accessibles et disponibles. Les habitats à enjeux ont tous été répertoriés sur le terrain.

Les continuités écologiques à enjeux et la détermination des sites de biodiversité remarquable et d'intérêts écologiques à conforter mentionnés sur le plan de Parc découlent de l'ensemble de ces études renforcées par des avis d'experts et des zonages réglementaires.

Le territoire d'étude du Parc représente un intérêt naturel patrimonial majeur au niveau régional de par les espèces et les habitats qu'il comporte (sur les 13 groupes étudiés, 48% des espèces d'Île de France, 31 espèces et 22 habitats d'intérêt communautaire), et le maillon indispensable qu'il constitue dans le réseau écologique francilien et national de la trame verte et bleue.

Les enjeux qui découlent de ce constat sont tout autant majeurs pour la conservation, l'évolution et l'enrichissement de cette diversité spécifique, habitats et trames écologiques.

Les prairies, essentiellement réparties le long des lisières forestières et des fonds de vallées, hébergent une biodiversité majeure (Chouette Chevêche, Nacré de la Sanguisorbe, Lathrée clandestine). Le réseau qu'elles forment est cependant très lâche et d'une qualité de conservation très inégale, donc peu fonctionnel en l'état. L'enjeu prairie pour le territoire tient dans l'amélioration des pratiques de gestion, et la restauration urgente des espaces en forte évolution de fermeture par boisement spontané.

La forte présence de la forêt confère au territoire une trame arborée relativement continue, notamment favorable aux cervidés, et ponctuée de sites d'habitats remarquables liés essentiellement aux milieux humides (tourbières, aulnaies marécageuses...), aux ravins forestiers, aux lisières et landes sèches sablonneuses (Droseras et Linaigrettes, Cordulie métallique, Triton marbré, Petit collier argenté, Polystics, Decticelle des bruyères, Œillet couché, etc.). Si les sites de biodiversité remarquable sont déjà protégés pour la plupart,

l'enjeu pour la forêt réside plutôt dans la gestion de ses espaces moins exceptionnels, en particulier dans la conservation d'un réseau suffisamment dense d'arbres sénescents pour la faune saproxylique (Lucane cerf-volant, Cétoines...), et creux pour les cavernicoles (Murin de Bechstein, Pic mar...).

Les zones de grande culture isolent par leur monotonie et leur pauvreté spécifique la plupart des habitats d'importance patrimoniale du Parc. L'enjeu pour les zones de grande culture consiste en l'enrichissement de la trame verte par des structures linéaires ou ponctuelles (haies, arbres isolés, verger...), et de la trame bleue par la création de mares et mouillères (Pélodyte ponctué, Triton crêté, Damasonie étoilée, Pulicaire vulgaire...), une meilleure gestion des flux hydrauliques et de pratiques adaptées limitant les pollutions.

Les zones humides et les rivières, toutes en tête de bassin versant, constituent une trame bleue exceptionnelle en densité comme en qualité potentielle pour la biocénose. De nombreuses espèces patrimoniales sont directement dépendantes de ces milieux. L'enjeu pour les zones humides et rivières reste la quête d'une meilleure gestion des eaux dans les bassins versants soumis aux activités humaines, en matière de qualité et de flux d'origine agricole et urbaine, ainsi qu'une renaturation géomorphologique de certains cours d'eau (Ecrevisses à pattes blanches, Lamproie de planer, Potamots...).

- **Note sur l'intégration des enjeux écologiques au Plan de Parc**

Note dans le CD

- **Synthèse de la connaissance du patrimoine naturel pour 13 groupes d'espèces :**

Elle porte sur la période moderne (postérieure à 1990) et intègre les études de 2008, des éléments de 2009 et la connaissance historique du territoire.

Mammifères hors chiroptères, Chiroptères, Amphibiens, Reptiles, Orthoptères, Odonates, Lépidoptères Rhopalocères, Lépidoptères Hétérocères, Coléoptères, Oiseaux, Crustacés Décapodes, Poissons, Plantes Vasculaires.

Synthèse dans le CD

- **Etudes complémentaires réalisées en 2008**

- Inventaires des populations de Chevêche d'Athéna par la repasse (*synthèse partielle, synthèse complète fournie dans le dossier soumis pour avis final*)
- Inventaire des gîtes anthropiques favorables aux chiroptères et à l'Effraie des clochers
- Inventaires et suivi des espèces communes de Chiroptères par enregistrement des ultrasons
- Inventaire des Amphibiens des mares agricoles par la repasse
- Inventaire de la faune piscicole
- Inventaire de la faune astacicole
- Inventaire des Odonates
- Inventaire des Orthoptères
- Inventaire des mares : typologique et patrimoine naturel (*synthèse en cours qui sera fournie dans le dossier soumis pour avis final*)

- Inventaire des Lépidoptères Rhopalocères (*synthèse partielle, synthèse complète fournie dans le dossier soumis pour avis final*)
- Inventaire de l'avifaune nicheuse
- Inventaire des plantes vasculaires
- Inventaire des habitats prioritaires, hors milieux forestiers (*synthèse en cours qui sera fournie dans le dossier soumis pour avis final*)

Etudes dans le CD à la suite de la Synthèse

Tableau récapitulatif des données 2008 :

Goupe	Protocole	Nb de relevés	Nb de données	Nb d'espèces	Nb d'intervenants	Remarque
Oiseaux	STOC EPS	900	11317	116	4	52 mailles avec 10 points et 2 passages : 20 800 ha
Chevêche	Ecoutes nocturne	1000	220	4	42	500 points d'écoute avec 2 passages : 95 000 ha
Amphibiens	Ecoutes nocturnes	78	51	16	20	118 mares concernées
	Mares	135	412			135 mares concernées
Odonates	Relevés ponctuels	21	40	28	2	
	Mares	135	310		5	
Orthoptères	Relevés ponctuels	96	362	32	2	2 nouvelles espèces pour le territoire
Lépidoptères	STERF	217	1229	107	4	32 mailles : 1280 ha
Chiroptères	Recherche de gîtes	52	35	5	3	20 gîtes fréquentés par les Chiroptères (dont 7 colonies de reproduction) 15 gîtes fréquentés par la Chouette Effraie
	Itinéraires routiers	20	1076	9	10	10 itinéraires : 540 km parcourus en 2008
Poissons Ecrevisses	Pêche électrique Recherche	100	170	30	5	
Flore		500	21000	765	3	27 nouveaux taxons pour le territoire
TOTAL		3254	36222	1112		

PAYSAGE ET PLAN PAYSAGE ET BIODIVERSITE

- **Note synthétique sur la méthode utilisée pour les études paysagères**

Note dans le CD

- **Atlas sommaire des paysages :**

L'étude de paysage du secteur Nord-Ouest du périmètre d'extension et l'atlas des paysages ont mis en évidence 8 entités paysagères ; la plaine de Neauphle, les vallées de l'Yvette, le plateau de Limours, les versants de la Rémarde, la forêt de Rambouillet, la plaine de Houdan et les vallons du Drouais. Quatre de ces entités chevauchent le périmètre du Parc actuel et l'extension. Il s'agit des vallées de l'Yvette, du plateau de Limours, des versants de la Rémarde et de la forêt de Rambouillet. L'extension sur ces quatre entités est donc en totale cohérence avec les paysages du Parc actuel. Les quatre autres entités paysagères, de moindre ampleur, bordent la forêt de Rambouillet. Par ailleurs, des correspondances entre chaque entité sont apparues, telles que les vallées boisées et les plaines et plateaux de grandes cultures. De plus un axe paysager majeur a été révélé par les deux

études ; l'axe géomorphologique des Etangs de Hollande. Celui-ci traverse l'ensemble du périmètre étendu.

Rapport dans le CD

Rapport d'une analyse menée sur le secteur Nord Ouest dans le CD

- **Plan "paysage et biodiversité" expérimental :**

Conduit par un groupe d'étudiants de l'École nationale du Paysage de Versailles, il a permis de mettre en évidence les corrélations entre le Parc actuel et l'extension puisqu'il portait sur l'entité paysagère du plateau de Limours. Cette expérience a démontré la cohérence de cette portion de territoire et les similitudes des problématiques liées aux plaines et plateaux agricoles.

Rapport dans le CD

URBANISME

- **Analyse des morphologies urbaines des communes :**

Réalisée par deux étudiantes de l'École nationale supérieure d'architecture de Versailles, cette démarche a été appliquée à toutes les communes à l'exception des 21 communes du Parc actuel et de trois communes très urbaines (Gif-sur-Yvette, Montfort-l'Amaury et Rambouillet) qui sont couvertes soit par des ZPPAUP soit par des PLU suffisamment précis.

Cette étude avait pour objectif de connaître les formes urbaines afin de préparer les évolutions morphologiques dans la future Charte. Elle s'est appuyée sur une large cartographie géographique et historique, les documents d'urbanisme, les statistiques et des visites de terrain systématiques. L'identification des trames urbaines, des typologies des tissus, des fragilités et des perceptions ont abouti à la synthèse des enjeux par commune sur le support des documents d'urbanisme.

Rapport dans le CD

PATRIMOINE BATI

- **Etat des lieux patrimonial :**

Il constitue une première photographie du patrimoine du territoire d'extension qu'un véritable inventaire devra prolonger.

Il a néanmoins permis de pointer, par commune, les éléments patrimoniaux les plus essentiels et de révéler des grandes typologies de bâti proches de celles du Parc actuel. Ainsi ce territoire est-il structuré par un héritage rural qui dessine le caractère de nombreux villages, que ce soient les éléments vernaculaires épars, les maisons rurales ou les grandes fermes de plateaux.

Mais certains villages arborent un visage plus urbanisé le long de rues façonnées par des maisons de bourg et ponctuées de certains édifices publics significatifs. Des maisons de notables et des villas

agrémentent d'autres quartiers et témoignent souvent de l'arrivée du chemin de fer ou de la richesse de leurs anciens propriétaires.

C'est sans compter la présence de nombreux grands châteaux, au passé plus lointain, dont les parcs préservent de nombreux espaces paysagers.

Document dans le CD :

1. *Synthèse générale*
2. *Synthèses par communes*
3. *Fiches par édifices relevés*

DIAGNOSTIC CULTUREL

- Diagnostic culturel :

Il a permis de souligner 4 aspects importants concernant le nouveau territoire. D'importants déséquilibres en matière d'offre, d'équipements et d'activités culturelles existent. Ils peuvent s'expliquer par la taille des communes, l'urbanisation et la dotation en moyens de transport : moins les communes sont peuplées (lisières ouest et sud du Massif de Saint-Léger, Rémarde aval), moins le dynamisme culturel est important.

La vie culturelle reste ensuite très locale. Si les acteurs recensés proposent une offre relativement importante en termes d'animation culturelle locale, celle-ci se déploie assez rarement à une plus grande échelle. Cette faiblesse s'explique par l'absence de mise en réseau, quel que soit le domaine étudié.

Cela va de pair avec une culture assez peu tournée vers l'innovation. L'analyse de l'ensemble des réponses reçues au questionnaire réalisé pour ce diagnostic montre que, sur le futur territoire du Parc, les acteurs culturels ont une définition assez classique de la culture: ainsi, le patrimoine, monumental, est-il plus préservé et sauvegardé qu'animé. De même, l'enseignement classique, occupe une place importante en musique notamment. De manière générale, la création est assez peu présente dans le périmètre étudié. Peu de professionnels ont été recensés et ceux qui résident sur le territoire diffusent leur travail à l'extérieur.

Enfin le territoire est structuré par deux départements aux politiques culturelles différentes quand il ne s'agit pas de compétences obligatoires (lecture publique). On constate d'une manière globale que l'Essonne est plus engagée en matière de création contemporaine et a une conception plus moderne de la culture que le département des Yvelines, plus tourné vers la valorisation de son patrimoine et vers une culture aux formes traditionnelles.

Rapport en 3 volumes dans le CD :

- *Vol 1 : Rapport général*
- *Vol 2 : Fiches analytiques par communes*
- *Vol 3 : Acteurs recensés*